



**La compagnie de transport urbain de masse SOCATUR a été suspendue à titre conservatoire et pour une période de 7 jours par le ministre des Transports, Jean Ernest Masséna Ngalle Bibehe.**

Le drame a coûté la vie à deux personnes et blessé 5 autres. Selon les premiers éléments, l'accident aurait été causé par une perte de contrôle du bus par son chauffeur.

Le ministre des transports a ouvert une enquête technico-administrative pour déterminer les responsabilités dans l'affaire.

Dans son communiqué publié ce 13 mai, le ministre des transports annonce la suspension à titre conservatoire et pour une période de 7 jours les activités de la compagnie SOCATUR conformément à la réglementation en vigueur.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
MINISTRE DES TRANSPORTS  
SECRETARIAT GENERAL  
DIRECTION DES TRANSPORTS ROUTIERS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
MINISTRY OF TRANSPORT  
SECRETARIAT GENERAL  
DEPARTMENT OF ROAD TRANSPORT

N° 045 47471 / CRP/MINT/SG/DTR

Yaoundé, le 08 MAI 2024

## COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre des Transports porte à la connaissance de l'opinion publique, qu'un accident de la circulation routière s'est produit le 08 mai 2024 dans la ville de Douala, précisément au lieu-dit Vallée Bessengué. Ledit accident impliquait un autobus de la compagnie de transport urbain de masse SOCATUR immatriculé LT 893 KR, lequel a heurté en cascade trois (03) véhicules et deux (02) motos.

Le bilan fait état de deux (02) morts et cinq (05) blessés. Les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'Hôpital Laquintinie, et les blessés immédiatement pris en charge aux services des urgences du même hôpital.

Selon les premières constatations, ce drame semble résulter d'une perte de contrôle de l'autobus par son conducteur.

En réponse à cette situation, le Ministre des Transports a pris la décision immédiate, de suspendre, à titre conservatoire, pour une période de sept (07) jours, les activités de la compagnie SOCATUR conformément à la réglementation en vigueur. De plus, il a instruit l'ouverture d'une enquête technico-administrative afin d'établir les différentes responsabilités ayant conduit à la survenance de cet évènement malheureux.

Le Ministre des Transports adresse aux familles si durement éprouvées les condoléances du Gouvernement, auxquelles il associe les siennes propres. Il exprime également ses vœux de prompt rétablissement aux personnes blessées./-



*Joséphine Bibéhe*  
NGALLE BIBEHE Jean Ernest Masséna